

MINISTERE DES MINES

Le Ministre

ARRETE MINISTERIEL N°0.8..6..1/CAB.MIN.MINES/01/2015 DU ..Q..5..QCT. 2015 RAPPORTANT L'ARRETE MINISTERIEL N° 0789/CAB.MIN/MINES/01/2014 DU 26 NOVEMBRE 2014 PORTANT DECHEANCE DU DROIT MINIER OCTROYE A LA SOCIETE REGAL MANIEMA

Vu la Constitution, spécialement ses articles 93, 202 point 36 littera f, 203 point 16;

Vu la Loi n° 007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code minier, spécialement ses articles 10, 12 alinéa 2 littera c, 286 et 562 ;

Vu le Décret n° 038/2003 du 26 mars 2003 portant Règlement minier, spécialement ses articles 561 alinéa 1^{er}, literra a, c et 562 ;

Vu l'Ordonnance n° 15/014 du 21 mars 2015 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n° 15/015 du 21 mars 2015 fixant les attributions des Ministères ;

Vu l'Ordonnance n° 014/078 du 07 décembre 2014 portant nomination des Vice-Premiers Ministres, des Ministres d'Etat, des Ministres et des Vice-Ministres ;

Vu l'Arrêté Ministériel n° 0789/CAB.MIN/MINES/01/2014 du 26 novembre 2014 portant déchéance de la société **REGAL MANIEMA** de ses droits minier sur le Permis de Recherches n° **3279** ;

Considérant le recours introduit par le requérant ;

Considérant fondé le recours formulé dans le délai légal;

Site Web: www.mines-rdc.cd Email: info@mines-rdc.cd

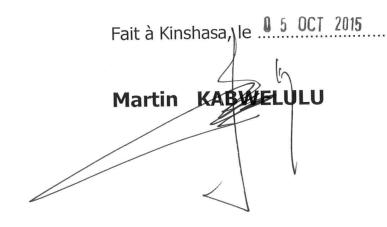
ARRETE:

Article 1er:

L'Arrêté Ministériel n° 0789/CAB.MIN/MINES/01/2014 du 26 novembre 2014 portant déchéance de la société REGAL MANIEMA de ses droits miniers sur le Permis de Recherches n° 3279 est rapporté et ne peut produire d'effet.

Article 2:

Le Secrétaire Général des Mines et le Directeur Général du Cadastre Minier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.



Assoliations

Ampliations		
 Cabinet du Président de la République 	į	1
 Cabinet du Ministre des Mines 	:	2
 Secrétariat Général des Mines 	:	1
Cadastre minier	;	1
• CTCPM	:	1
 SAESSCAM 	:	1
 Direction des Mines 	:	1
Direction de Géologie	:	1
 Direction des Investigations 	:	1
 Direction chargée de la Protection de l'Environ. 	:	1
 Div. Prov. des Mines & Géologie du ressort 	Ĭ	1
Sté REGAL MANIEMA	1	1

13

Site Web: www.mines-rdc.cd Email: info@mines-rdc.cd